

Paris,
le mardi 20 février 2018

Émetteur : Direction des Etudes et Statistiques

Objet : Formation professionnelle ; applications « Tableau de bord de la formation professionnelle » et « Tableau de bord de la formation professionnelle Praticiens conseils »

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

L'Ucanss lance sa campagne 2018 de recueil de données relatives à la formation professionnelle du personnel des organismes du Régime général de Sécurité sociale.

A partir de l'année 2018, les directions régionales du service médical et la Cnam devront compléter deux enquêtes :

- le tableau de bord de la formation professionnelle proposé chaque année par l'Ucanss pour le personnel administratif, et
- le tableau de bord de la formation professionnelle Praticien Conseil créé spécifiquement pour cette population.

Afin que vous disposiez en temps utile, ainsi que votre caisse nationale, d'indicateurs fiables sur l'effort de formation réalisé en 2017, je vous prie de bien vouloir enregistrer dans chacune des deux applications dédiées mises à votre disposition par l'Ucanss vos deux tableaux de bord le **20 avril 2018 au plus tard**.

1/ DANS UN CONTEXTE DE SIMPLIFICATION DES PROCESSUS INITIÉ PAR LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DES RÉSEAUX DE LA CNAM, L'UCANSS MET À VOTRE DISPOSITION UNE NOUVELLE APPLICATION

Le Tableau de bord de la formation professionnelle Praticien Conseil vient désormais remplacer l'enquête envoyée chaque année aux directions régionales du service médical sous format Excel par la Cnam /DRHR.

De même que le Tableau de bord de la formation professionnelle, la nouvelle application relative aux Praticiens Conseils permettra à vos collaborateurs de saisir en ligne les données et de les contrôler. Une *action de clôture* vous sera simplement demandée dès finalisation de vos tableaux de bord pour la prise en compte de vos données par l'Ucanss à des fins statistiques.

2/ LES INFORMATIONS PRATIQUES RELATIVES À CES APPLICATIONS

- **L'accès et la sécurisation des données**

Les deux applications sont accessibles sur le portail extranet de l'Ucanss (<http://extranet.ucanss.fr>, partie « accès à votre espace personnel », Mes applications) à compter de ce jour en cliquant sur les liens « Tableau de bord de la formation professionnelle » et « Tableau de bord de la formation professionnelle Praticien Conseil ».

Leur accès est sécurisé et réservé aux seules personnes habilitées par les Directeurs d'organismes. Les utilisateurs y accéderont au moyen d'un login et d'un mot de passe.

A des fins de simplification, toutes les personnes déjà habilitées à l'application Tableau de bord de la formation professionnelle bénéficient également par défaut d'une habilitation à la nouvelle application Tableau de bord de la formation professionnelle Praticien Conseil.

Néanmoins, si vous souhaitez demander une habilitation pour l'une ou l'autre de ces applications pour d'autres agents de votre organisme, vous pouvez envoyer un message à sostbfp@ucanss.fr.

- **Aide en ligne**

Une aide en ligne est consultable depuis la page d'accueil et en bas de chacune de ces applications en cliquant sur le lien « aide ».

Pour toute interrogation, la messagerie sostbfp@ucanss.fr est mise à votre disposition.

De plus, tous les organismes qui rempliront le questionnaire Tableau de bord de la formation professionnelle auront à leur disposition une plaquette « effort de formation comparé » comparant leurs données avec celles de l'Institution et des organismes de leur branche de législation (accessible dans les espaces Directeur, agent de direction et aux personnes habilitées par les Directeurs d'organismes).

L'Ucanss compte sur le concours exhaustif de toutes les DRSM et de la Cnam pour l'établissement des deux tableaux de bord de la formation professionnelle qui constituent des outils indispensables d'observation et d'évaluation de la mise en œuvre dans notre branche des différents dispositifs d'accès à la formation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional l'expression de mes salutations distinguées.



Le Directeur
Didier Malric